

2eme année de DUT Carrières sociales "option animation sociale et socioculturelle"

Site Troubiran Cayenne

Mémoire de DUT

**L'animation sociale et socioculturelle dans
l'éducation à l'environnement**

Jean Pierre Ornella

Année universitaire 2017/2018

Remerciements

J'aimerais adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire. En premier lieu, je remercie le corps enseignant constitué de M. Cécile (chef de promotion du département Carrières sociales) et M. Diop (professeur d'université) dont les conseils m'ont été très utiles pour la constitution de mon mémoire.

Je remercie aussi les nombreuses associations qui m'ont donné de leur temps afin d'effectuer des entretiens et de récolter les informations nécessaires qui ont participé à la rédaction de cette étude telles que :

- KWATA
- SEPANGUY
- GEPOG
- ADNG
- GRAINE GUYANE
- CACL
- PAG

Je souhaite particulièrement remercier ma chère mère pour sa précieuse aide à la relecture et à la correction de mon mémoire. Ainsi que madame Murat Nayla pour la structuration et l'amélioration de celui-ci.

Avant propos

Je me suis sentie concernée par l'éducation à l'environnement et au développement durable car j'ai effectué un stage dans ce domaine à l'association SEPANGUY (Société d'étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Guyane). A travers celui-ci j'ai appris l'importance qu'il y a à acquérir des notions sur les problématiques environnementales existantes dans le but d'adopter un comportement favorable à son milieu, mais aussi de mettre en place des actions de sensibilisation sur ce thème. De plus, j'aimerais travailler dans l'éducation à l'environnement. Ainsi, ce mémoire m'a permise dans un premier temps, de saisir plus pleinement les problématiques environnementales ainsi que les mesures qui sont prises dans le milieu associatif permettant d'y remédier. Puis dans un deuxième temps, d'être plus en phase avec les métiers œuvrant dans l'environnement afin d'être plus efficace dans mes futures pratiques professionnelles.

Afin d'élaborer mon mémoire j'ai effectué de multiples recherches documentaires. J'ai aussi mené de nombreux entretiens avec diverses structures afin d'approfondir mes connaissances sur l'éducation à l'environnement. De ce fait j'ai rédigé de nombreux mails et passé quelques appels téléphoniques pour la prise de rendez vous. Certaines informations sur les structures étaient parfois difficiles à trouver, ainsi j'ai dû faire des choix et présenter les acteurs de l'EEDD les plus pertinents et connus. Il m'a aussi fallu du temps pour comprendre les problématiques que rencontre le milieu de l'éducation à l'environnement en Guyane et les retranscrire de façons pertinentes.

Sommaire

Remerciements	p.3
Avant propos	p.4
Introduction.....	p.6
Chapitre un : L'éducation à l'environnement	p.7
i. Définition de l'éducation à l'environnement	p.8
ii. Histoire de l'éducation à l'environnement.....	p.11
iii. L'éducation à l'environnement en France	p.13
iv. Les métiers et diplômes liés à l'éducation à l'environnement	p.16
Chapitre deux : Les problématiques de l'éducation à l'environnement en Guyane	p.19
i. Problématiques environnementales en Guyane.....	p.20
ii. Présentation des acteurs de l'EEDD en Guyane.....	p.23
iii. Interview de professionnels : Etats des lieux sur l'éducation à l'environnement en Guyane	p.38
Chapitre trois : L'apport de l'animation sociale et socioculturelle	p.41
i. La place de l'animateur dans l'éducation à l'environnement : avantage et plus value	p.42
ii. Expérience personnelle dans ce domaine	p.44
iii. Solutions et recommandation.....	p.46
Conclusion.....	p.47
Bibliographie.....	p.48
Annexe	p.49

Introduction

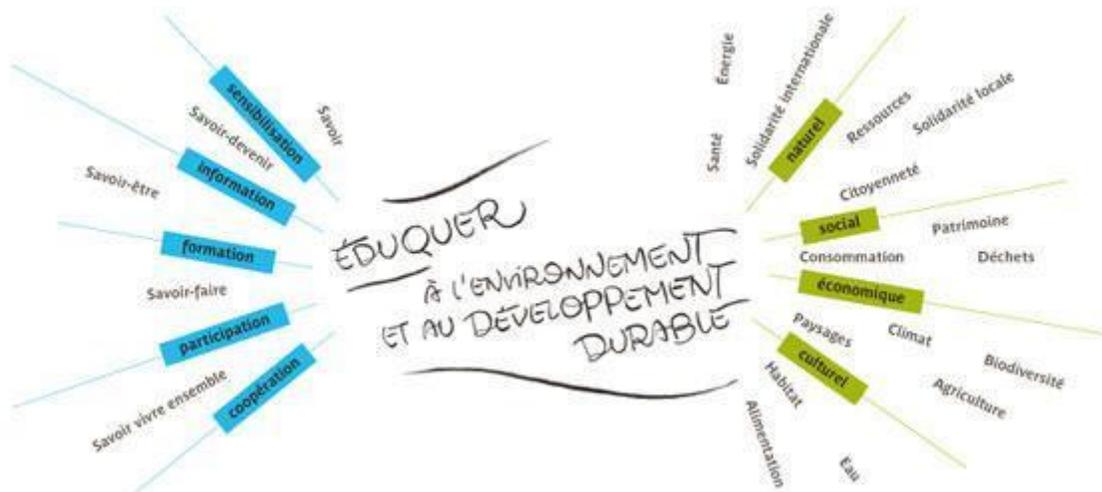
L'animation sociale et socioculturelle dans l'éducation à l'environnement s'est développée dans les années 1960 en France. Selon la revue "Mutation de l'animation socioculturelle", jusqu'à alors, l'animateur était vu comme le porte-parole des pouvoirs publics. Être animateur signifiait être conscient des problématiques et des inégalités sociales, c'est pourquoi la plupart des animateurs étaient avant tout des militants. De nos jours, l'évolution des sociétés a donné lieu à l'émergence de nouvelles problématiques sociales et environnementales telle que la pollution. Si la protection de l'environnement était autrefois menée par des enseignants, des passionnés et des bénévoles, ce n'est que dans les années 1960 que l'on vit émerger l'une des premières professions œuvrant pour l'environnement tel que l'animateur nature. La conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm en 1972 créa une prise de conscience des problématiques environnementales du monde et marqua le début de la prise en charge de l'éducation à l'environnement. Celle-ci accentua la professionnalisation de métier touchant à l'environnement.

En Guyane, l'animation sociale et socioculturelle dans le domaine de l'éducation à l'environnement se trouve dans une situation particulière. Celle-ci n'étant pas suffisamment reconnue par l'Etat, souffre d'un manque de moyens et de professionnels. Pourtant, les nombreuses études menées sur la Guyane confirment la nécessité d'actions environnementales. En effet, le département fait face à un ensemble de facteurs impactant sur son écosystème. Citons la destruction des forêts, la chasse illégale, la pollution et le mercure. Nous observons aussi que la population n'est pas assez sensibilisée aux problématiques environnementales de son territoire. Cette méconnaissance des problématiques entraîne des actes d'incivilité et la création de projets fragilisant de plus en plus la faune et la flore guyanaise. Face à ce constat, l'animation sociale et socioculturelle devient un outil pertinent dans l'éducation à l'environnement puisqu'elle amène à une meilleure connaissance de son milieu et à un changement de comportement sur le long terme. Cette mesure éducative est d'autant plus intéressante qu'elle est primordiale dans notre département. A travers cet écrit je tenterai d'apporter une réponse à la problématique suivante : « Quelle place occupe l'animation sociale et socioculturelle dans la démarche professionnelle des acteurs de l'EEDD en Guyane ». En somme mon mémoire a pour objectif d'apporter une réflexion sur la prise en charge de l'éducation à l'environnement en Guyane et sur l'importance de l'animation dans ce secteur. Afin d'assurer le bon déroulement de mon étude, j'ai étayé mes travaux de recherches documentaires, d'entretiens, et d'ouvrages sur le thème de l'environnement. Mon mémoire se compose de trois chapitres. Dans un premier temps je définirai ce qu'est l'éducation à l'environnement. Dans un deuxième temps je présenterai les acteurs de l'éducation à l'environnement œuvrant dans l'animation sociale et socio culturel. Enfin je justifierai la place de l'animation sociale et socioculturelle dans ce domaine. Dans un souci de temps je n'ai présenté que les acteurs les plus connus œuvrant dans l'EEDD en Guyane.

Chapitre un : L'éducation à l'environnement

i. Définition de l'éducation à l'environnement

En 1976 la Conférence des Nations unies de Belgrade donne la définition suivante : "L'objectif de l'éducation relative à l'environnement est de développer une population mondiale consciente et engagée dans l'environnement et dans les problèmes qui y sont liés ; dotée des connaissances, des compétences, des attitudes, des motivations et de l'engagement à travailler individuellement et collectivement pour la solution de problèmes actuels et pour la prévention des problèmes futurs".



En somme l'éducation à l'environnement rassemble un ensemble d'actions permettant aux individus d'acquérir une connaissance plus fine et efficace de leur milieu, dans le but d'adopter une attitude positive envers celui-ci. Ainsi l'éducation à l'environnement permet l'émergence de citoyens responsables et respectueux de la nature et de la vie. Elle amène les individus à s'impliquer dans la vie sociale et politique tout en nous faisant comprendre que chacun a son rôle à jouer. Cette mesure éducative promeut le développement de la capacité de réflexion et d'agir de chacun afin de prendre de façon autonome des décisions favorables pour l'environnement. Elle concerne tous les humains quel que soit leur âge, leur pays ou leur fonction dans la société.

L'éducation à l'environnement participe aux objectifs du développement durable puisqu'il veut répondre aux besoins des générations actuelles tout en ne compromettant pas l'avenir des générations futures. Ainsi elle ouvre la possibilité d'offrir à ses futures générations un milieu sain et adéquat ou il fait bon vivre.

De plus, elle privilégie les actions sur le terrain et favorise les méthodes qui rendent le public acteur de son apprentissage. Enfin, elle demande un travail en réseau auprès de différents acteurs de la société afin de mutualiser les moyens et les connaissances.

L'éducation à l'environnement revêt diverses formes telles que les conférences, les affiches de sensibilisation et enfin les animations. L'animation sur le thème de l'éducation à l'environnement se révèle être un outil pertinent dans la sensibilisation puisqu'elle permet d'aborder diverses thématiques en allant à la rencontre d'un public. De plus, elle permet aussi de rendre celui-ci acteur de son apprentissage.

Elle se base sur quatre objectifs :

- Promouvoir une connaissance de l'environnement qui nous entoure et une compréhension de la complexité des relations entre les êtres vivants et leur habitat naturel
- Aider les individus à prendre conscience des problématiques environnementales
- Favoriser la sensibilisation à la protection de l'environnement
- Responsabiliser les individus en leur faisant acquérir des comportements positifs pour l'environnement

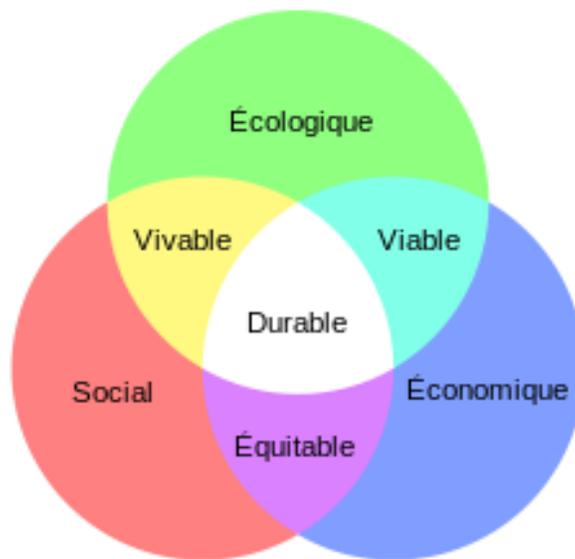


➤ La notion de Développement durable

Cette notion est apparue pour la première fois en 1987. Face aux nombreuses problématiques environnementales dans le monde des scientifiques et des experts ont tenté de sensibiliser les pouvoirs publics à mettre en œuvre des mesures qui permettront de garantir un meilleur cadre de vie pour les générations futures, telles que l'accès à l'alimentation à l'eau potable et à la santé. Un nouveau modèle garant d'un avenir meilleur a donc été mis en place. La notion de "développement durable" elle, désigne la volonté de mettre en œuvre des actions qui répondent aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures. Elle encourage les actions assurant le respect de la biodiversité et de la flore sauvage et celles luttant contre les changements climatiques.

Les trois piliers du développement durable sont :

- L'efficacité économique qui permet une gestion saine et durable sans conséquences pour l'environnement et pour l'homme
- L'équité sociale permettant de satisfaire les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, tout en réduisant l'inégalité entre les individus
- La qualité environnementale permettant de préserver les ressources naturelles à long terme



ii. Histoire de l'éducation à l'environnement

➤ L'éducation à l'environnement au niveau international

Face aux nombreuses problématiques environnementales du monde, de nombreux pays décidèrent d'organiser des conférences permettant de trouver des solutions efficaces sur le long terme. De ce fait, la conférence des Nations Unies sur l'environnement humain fut organisée à Stockholm en 1972. A la suite de celle-ci, se créa une véritable prise de conscience des problématiques environnementales du monde et sur la nécessité d'agir. Une multitude de réunions régionales et sous-régionales furent organisées à travers le monde pour promouvoir l'éducation et la protection de l'environnement. En 1975 s'organisa le séminaire international sur l'éducation à l'environnement à Belgrade, puis, le programme international de l'éducation relative à l'environnement de l'UNESCO-PNUE fut lancé. Une des recommandations principales du séminaire de Stockholm, appelait à la création d'une conférence internationale sur l'éducation à l'environnement destinée aux décideurs et planificateurs de l'éducation. De ce fait, une Conférence internationale sur l'éducation relative à l'environnement fut menée en Tbilissi en 1977. Celle-ci fut organisée par l'UNESCO en collaboration avec le PNUE et encourageait les Etats membres participants à adopter individuellement des politiques nationales pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement.

Selon la Déclaration de Tbilissi, 1977, "L'objectif fondamental de l'éducation relative à l'environnement est d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement, tant naturel que créé par l'homme - complexité due à l'interaction de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels - ainsi qu'à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement"

En 1987, l'UNESCO et le PNUE organisèrent un Congrès international à Moscou afin de concevoir une stratégie internationale d'action touchant à l'éducation et à la formation à l'environnement. En 1992, les Nations Unies ont établi une conférence sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro. Celle-ci fut aussi appelée le Sommet de la Terre. Celle-ci avait pour but d'évaluer les progrès accomplis en matière d'éducation à l'environnement en vingt ans depuis la Conférence de Stockholm. Les résultats de cette conférence furent repris dans l'action 21. Le chapitre 36 de ce document, intitulé « La promotion de l'éducation, la sensibilisation et la formation du public » établit pour les années à venir la marche à suivre pour l'action en matière d'éducation à l'environnement et pour le développement durable. En 2002, les Nations Unies organisèrent le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en Afrique du Sud pour faire un bilan de ce qui fut accompli en matière d'éducation à l'environnement à travers le monde. Lors de cet événement, le président Chirac prononça le célèbre discours "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs...". Il parlera du réchauffement

climatique comme une problématique prioritaire qu'il faut résoudre. Ce qui refuserait d'agir assumerait l'entière responsabilité des dégâts.

De nos jours de nombreuses actions environnementales et conférences sont organisées afin de trouver des solutions pertinentes face aux problématiques de pollution. Depuis 2003 s'organisent à travers le monde des congrès mondiaux de l'éducation à l'environnement. L'action la plus connue au niveau international est la COP 21, il s'agit d'un rassemblement mondial qui regroupe 147 chefs d'Etat représentant 195 pays autour de questions environnementales. Elle est née en 1972 lors du sommet de la Terre de Stockholm et organise des rencontres annuelles entre les pays signataires afin d'établir des solutions durables permettant de lutter contre le réchauffement climatique et l'émission de gaz à effet de serre. L'objectif d'origine de la COP21 est de conclure avec les 195 pays signataires, un accord universel applicable à partir de 2020 pour limiter la hausse des températures mondiales sous 2 °C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Voici les cinq éléments qui ont marqué l'évolution de l'éducation à l'environnement dans le monde :

- La Charte de Belgrade (1975) français
- Conférence internationale sur l'éducation relative à l'environnement (1977)
- Stratégie internationale d'action en matière d'éducation et de formation relative à l'environnement pour les années 1990
- Action 21, chapitre 36 : La promotion de l'éducation, la sensibilisation et la formation du public (1992)
- La conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm, 1972 qui marqua le début de la prise en charge de l'éducation à l'environnement.



iii. L'éducation à l'environnement en France

Selon Roland Gérard, co-directeur du Réseau Ecole et Nature et co-président du CFEEDD (Collectif Français d'Education à l'Environnement et au Développement Durable) « L'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), c'est une aventure sociale et culturelle. Elle démarre au début des années 60 au moment où artistes, chercheurs, journalistes, responsables éclairés et simples citoyens prennent conscience que c'est en avançant sur le plan culturel et en créant le dialogue dans la société, que les atteintes toujours plus graves faites à la nature pourraient être stoppées. »

En France, l'animation nature ou éducation à l'environnement est née dans les années 60. Celle-ci était autrefois menée par des passionnés bénévoles et des enseignants engagés. En 1971 fut créée le premier ministère de l'environnement ce qui permit une professionnalisation des métiers dans ce secteur. Dans les années 70 à 80, les premiers professionnels de l'animation nature étaient issus pour la plupart, du milieu associatif, il regroupait aussi des professionnels de l'éducation populaire. Les principaux acteurs venaient de l'enseignement, de la protection de la nature ou de la culture scientifique. Ceux-ci avaient pour rôle de faire découvrir au public les diversités et complexités de la faune et de la flore peuplant le milieu naturel.

Dans les années 90, l'éducation à l'environnement a mis en valeur la notion de développement durable participant à l'accomplissement des objectifs de l'écocitoyenneté* et faisant appel à la démocratie participative*. Ainsi, l'éducation à l'environnement met en place une démarche plus globale puisqu'elle vise aussi le milieu socio-économique ou culturel. Peu après les associations et centres œuvrant pour la protection de la nature se multiplient, citons la création de la GRAINE Centre en 1997. Celle-ci a vu le jour à la suite d'une rencontre nationale du Réseau Ecole et Nature portant sur l'écocitoyenneté en 1996. La GRAINE a pour volonté de mutualiser les compétences, de valoriser les acteurs, d'aider à la conception de projets en mettant en place des formations, de créer et diffuser des outils pédagogiques efficaces et enfin, de mettre en lien les personnes et les compétences. La notion d'éducation à l'environnement est rapidement liée aux objectifs de développement durable et devient de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD).

* L'écocitoyenneté : avoir une conscience écologique en favorisant des actions respectueuses de l'environnement.

* Démocratie participative : renforcement de la participation des citoyens à la prise de décisions politiques.

Depuis 2010, on observe un besoin de retour à la nature qualifié de «Syndrome de manque de nature ». La notion de nature est trop souvent oublié face au développement durable. Ainsi certains acteurs expriment la volonté de sortir du réseau nature afin de promouvoir l'éducation à l'environnement et à la nature. De nos jours, une multitude d'acteurs participent à la réalisation des objectifs d'éducation à l'environnement. Il en résulte un développement croissant d'actions et de projets. Les pouvoirs publics quant à eux, essaient de prendre en compte la notion de protection de la nature dans leurs projets.

Citons la mise en place de vélib encourageant un moyen de transport écologique



Les éco-tri



Cependant il reste encore des progrès à faire. Selon le journal *le monde*, la France se placerait au quatrième rang des pays émetteurs de CO2 au niveau européen avec une émission 344 millions de tonnes en 2013.

*Voire annexe GRAINE RHÔNE-ALPES, 2007 « *Histoire de l'EEDD en France* »

➤ Législation sur l'environnement

En France il existe une multitude de lois et de réglementations liées à l'écologie :

- La loi française n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature complétée par la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (Cette loi favorise la participation du public et des associations en matière d'environnement, à la prévention des risques naturels, à la connaissance et la protection et à la gestions des espaces naturels, à la gestion des déchets et à la prévention des pollutions, et à des dispositions diverses)
- La directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage
- La loi française n°93-24 du 8 janvier 1993 relative à la protection et la mise en valeur des paysages qu'ils soient naturels, urbains, ruraux, banals ou exceptionnels. Elle complète les lois Montagnes du 9 janvier 1985 et Littoral du 3 janvier 1986
- La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a pour objectif de garantir la gestion équilibrée des ressources en eau avec la loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution
- La loi d'orientation agricole du 5 février 2006 actualise le régime de protection des espèces protégées
- Les nouveaux arrêtés de protection des espèces animales et végétales :
 - Oiseaux : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
 - Plantes : Arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national
 - Amphibiens et reptiles : Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
 - Mammifères : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- La loi du 1er août 2008 relative à la Responsabilité Environnementale qui impose la prévention et la réparation de toute atteinte à l'eau, aux sols et aux habitats et espèces naturels

iv. Les métiers et diplômes liés à l'éducation à l'environnement

Depuis quelques années de nombreux emplois liés à la protection de l'environnement ont émergé. Nous remarquons que l'animation y a pris une place prépondérante. En effet, les acteurs de l'EEDD (Education à l'environnement et au Développement Durable) s'accordent à dire qu'un projet nécessite des actions éducatives afin d'être efficace sur la durée et d'espérer créer un changement de comportement. Au regard des problématiques environnementales, les formations et métier liées à l'EEDD sont primordiaux. Voici la présentation de quelques métiers dans le secteur de l'éducation à l'environnement.

❖ Animateur nature environnement

Description du métier	Qualités requises	Formation	Formation en Guyane
Sensibiliser le grand public à la connaissance et à la protection de l'environnement dans l'objectif d'amener un changement de comportement favorable aux milieux. Pour ce faire, les technique du professionnel s'appuie sur des sorties sur le terrain, l'observation de la faune et de la flore	<ul style="list-style-type: none"> - Etre organisé - Aimer la nature - Avoir le sens du contact - Qualités rédactionnelles 	<p>Bac +2</p> <ul style="list-style-type: none"> - BTS A Développement animation des territoires ruraux. - BTS A Gestion et protection de la nature. - DEUST Guide nature multilingue. - DUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle. <p>Bac +3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence pro développement et protection du patrimoine culturel spécialité médiation scientifique et éducation à l'environnement. - Licence pro hôtellerie et tourisme spécialité management et innovations touristiques. - Licence pro métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - BTS A Gestion et protection de la nature. - DUT Carrière sociales option animation sociale et socioculturelle.

❖ **Coordonnateur de projets en éducation à l'environnement**

Description du métier	Condition requise	Formation	Formation en Guyane
<p>Le professionnel veille à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et coordonner des projets éducatifs en lien avec le territoire - Animer et conduire des actions éducatives - Travailler en partenariat avec les différents acteurs de l'EEDD - Animer des équipes de travail de bénévoles ou de professionnels - Assurer la promotion d'actions éducatives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance environnementale - Capacité à animer un groupe ou une équipe - Qualités organisationnelles et rédactionnelles - Sens du contact 	<p>DEJEPS "Développements de projets, territoires et réseaux" spécialisé en éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD)</p>	<p>La spécialité n'existe pas dans ce cadre là.</p>

❖ **Animateur de réseau d'éducation à l'environnement**

Description du métier	Condition requise	Formation	Formation en Guyane
<p>Le professionnel veille à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer et coordonner des programmes œuvrant dans l'éducation à l'environnement - Coordonner la mise en œuvre d'actions et de projets sur le plan local, départemental, régional, national dans le cadre de l'EEDD - Assurer la circulation de l'information - Organiser des réunions et élaborer des outils d'animations - Entretenir des relations avec les différents partenaires du réseau de l'EEDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du développement durable et de ses enjeux - Connaissance du fonctionnement associatif et des réseaux de l'éducation à l'environnement - Connaissance environnementale - Capacité à animer un groupe ou une équipe - Qualités organisationnelles et rédactionnelles - Sens du contact 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en coordination de projets en éducation à l'environnement : Eco-interprète - Licence Pro Coordinateur de projets en éducation à l'environnement pour un développement durable - DEJEPS Développement de Projets, Territoires et Réseaux. - DUT Carrière sociales option animation sociale et socioculturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - DUT Carrière sociales option animation sociale et socioculturelle.

❖ Accompagnateur de démarches de développement durable

Description du métier	Condition requise	Formation	Formation en Guyane
<p>Accompagner les établissements à vocation éducative, les collectivités, les établissements publics, les entreprises, dans la prise en compte des enjeux du développement durable et de l'environnement. Dans le but de faire évoluer le fonctionnement et les politiques des structures au regard de ces enjeux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du développement durable et de ses enjeux - Connaissance du fonctionnement associatif et des réseaux de l'éducation à l'environnement - Connaissance environnementale - Capacité à animer un groupe ou une équipe -Qualités organisationnelles et rédactionnelles - Sens du contact 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en coordination de projets en éducation à l'environnement : Eco-interprète - Licence Pro Coordinateur de projets en éducation à l'environnement pour un développement durable -DEJEPS Développement de Projets, Territoires et Réseaux. - DUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - DUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle.

Ainsi, nous remarquons que les formations BTS A Gestion et protection de la nature et DUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle sont les seules offrant la possibilité de travailler dans l'éducation à l'environnement en Guyane, ce qui reste largement insuffisant.

Chapitre deux : Les problématiques de l'éducation à l'environnement en Guyane

i. Problématiques environnementales en Guyane

La Guyane, territoire riche d'un patrimoine naturel exceptionnel tant dans sa faune que sa flore, doit aussi faire face à une multitude de menaces environnementales.

Citons la destruction des forêts, la chasse illégale, la pollution dû aux déchets, l'orpaillage clandestin et le mercure. L'ensemble de ces activités entraînent des problématiques environnementales et des conséquences sanitaires tant sur la population locale que sur le territoire guyanais. Le département est aussi marqué par un manque de civisme qui se manifeste par la dégradation et la pollution des lieux publics. De ce fait, l'éducation à l'environnement est primordiale dans notre département puisqu'elle apporte une meilleure connaissance de son milieu et permet d'acquérir des comportements favorisant la préservation et le respect de celui-ci.



a) Problématiques de développement

La Guyane est marquée par des problématiques de développement spécifiques et uniques. Il existe de très fortes inégalités de santé, à la fois territoriales et sociales qui sont dues à un manque d'infrastructure et de moyens. Citons aussi le défaut d'accès à l'eau potable, la qualité de l'eau, l'habitat insalubre, les maladies transmises par les moustiques, l'orpaillage illégal. Face à ces nombreuses problématiques de développement, les pouvoirs publics doivent faire des choix et sont souvent contraints à relayer les aspects de développement durable et de protection de la nature au second plan.

b) Le mercure et l'orpaillage

L'impact sanitaire de la pollution environnementale par le mercure est un sujet de préoccupation en Guyane. Les techniques d'orpaillage employées polluent les sols. En effet, elles font appel à l'utilisation de mercure, élément chimique extrêmement toxique et absorbable par certains poissons, ce qui les rend impropres à la consommation. Consommer ces poissons aux second et troisième trimestres de grossesse peut entraîner des altérations du développement neurologique* d'un enfant à naître ainsi qu'un impact sur sa capacité de raisonnement et d'organisation visuelle spatiale, sa coordination motrice.

c) Chasse illégale et préservation de la faune et de la flore

La Guyane est souvent caractérisée par la richesse de sa faune et de sa flore. Elle possède plusieurs milliers d'espèces végétales avec notamment plus de 150 espèces d'arbres, plus d'une centaine de mammifères, près de 450 espèces d'oiseaux, environ 200 reptiles et amphibiens et plus de 200 espèces de poissons. Malheureusement la chasse et la pêche illégale ainsi que le défrichement des forêts constituent une grande menace pour les nombreuses espèces qui peuplent le territoire guyanais.

d) Pollution et gestion des déchets

La CACL Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Guyane fait état de la gestion des déchets en Guyane. Les infrastructures permettant la gestion des déchets sont assez récentes sur le territoire. Le département dispose d'une déchèterie qui a ouvert ses portes en 2002, d'une décharge créée en 1985, d'une plateforme de compostage installée en 2004 et depuis juillet 2015, d'un centre d'ekotri. Il s'agit d'un territoire ayant de multiples problématiques de développement tant dans la gestion des déchets que dans la création d'infrastructure.

Sur les six communes qui la composent Cayenne, Macouria, Matoury, Montsynéry-Tonnégrande, Remire-Montjoly et Roura :

- 55 000 tonnes de déchets sont collectés et traités
- 3890 tonnes de déchets ont été collectés en 2012 avec une hausse de 30% par rapport à 2010
- 21 300 bacs d'ordures ménagères et 70 bacs verre ont été mis à disposition des habitants
- Le nombre de déchets en verre collectés s'élève à 8.4 kg par habitant et par an avec 240 bornes de points d'apports volontaires de verre
- 10 bornes de collecte des huiles de vidanges et bidons

Néanmoins les politiques de traitement des déchets atteignent leurs limites et entraînent des conséquences tant sur le plan sanitaire que sur la qualité de vie. Le traitement et la valorisation des déchets sont manquants et il n'existe pas suffisamment de tri sélectif pour les ordures ménagères. Alors que le taux de production des déchets ménagers augmente, dans certaines communes isolées nous remarquons qu'une partie de la population se retrouve dépourvue d'un réseau de collecte adéquat et régulier. Mais la Guyane doit aussi faire face à un autre type de problématique. Le manque de civisme de sa population menace son écosystème. Les plages de Guyane se retrouvent polluées et encombrées par de nombreux déchets et débris laissés par les passants. Sur les abords des routes sont déposés et jetés déchets et encombrants (ex : voiture, bouteille en verre, plastique, papier, ferraille) qui constituent des réservoirs d'eau stagnante favorisant l'apparition de moustiques. Si elles sont proches des habitations elles peuvent entraîner la prolifération de moustiques Aedes qui transmettent la dengue. Tous ces actes sont le reflet d'un véritable problème de mentalité.

*Développement neurologique : développement des capacités cérébrales

ii. Présentation des acteurs de l'EEDD en Guyane

En Guyane, de nombreux organismes participent à la réalisation des objectifs du développement durable. Ils mettent en place des actions pertinentes et adaptées aux problématiques environnementales afin de sensibiliser à la protection et à la préservation du patrimoine naturel guyanais. Parmi ces acteurs, un bon nombre d'entre eux valorise l'animation sociale et socio culturelle dans leurs actions, en mettant en place des séances d'animation sur divers thèmes touchant à l'environnement. Les publics dont s'occupent ses associations sont très diversifiés, on y trouve, des écoles, des collèges, des lycées, des structures, des associations, des collectivités, des rectorats, des élus, des enseignants et des formations.

❖ GRAINE GUYANE



Logo de l'association GRAINE GUYANE

Le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Guyane est un réseau régional d'échanges et de mobilisation travaillant autour de l'éducation à l'environnement et du développement durable (EEDD). Le réseau GRAINE est né en 1999 par la mobilisation d'associations d'éducation à la nature, d'associations de protection de l'environnement, d'animateurs nature, d'enseignants, de formateurs ainsi que d'individus passionnés par la protection de l'environnement. A travers celui-ci le Graine propose, une animation du réseau, un accompagnement de projets, un lieu d'échanges et un pôle de ressources.

Il suit et coordonne une multitude d'acteurs, d'associations, d'entreprises, d'institutions, œuvrant pour l'environnement et le développement durable. Il se donne comme priorité la création de liens entre les acteurs de l'EEDD (association, collectivités, service de l'Etat, etc.). Il promeut l'échange et la réflexion sur les enjeux de l'EEDD. Le Graine ne fait pas d'animation, cependant ses missions lui permettent de soutenir les associations qui en font et qui se trouvent dans leur réseau d'adhérent. L'objectif de ce réseau est de mutualiser les moyens et de créer une dynamique collective, mais aussi de construire un réseau régional d'acteurs et de professionnels dans le secteur de l'environnement en Guyane et dans le monde. Ainsi partager, mutualiser et agir ensemble sont les valeurs que se donne le réseau.

➤ **Objectif :**

Rassembler une multitude d'acteurs œuvrant dans l'éducation à l'environnement afin de mutualiser les moyens et les connaissances.

➤ **Missions :**

- Rassembler/Animer une dynamique de réseau afin de mettre en relation les acteurs de l'EEDD dans leur diversité, créer des liens, faciliter les rencontres, faire circuler les informations
- Développer/Mutualiser les actions d'EEDD en Guyane, accompagner les porteurs de projets, qualifier les salariés et les bénévoles, expérimenter, mutualiser les outils et les savoirs
- Rendre visible l'EEDD en devenant de véritables porte parole pour des acteurs œuvrant dans la protection de l'environnement, travailler à la reconnaissance, participer à différents comités de pilotage, mettre en place l'Espace Régional de Concertation de l'EEDD
- Favoriser l'innovation, la démarche de recherche-action en EEDD.

➤ **Actions de l'association**

- Accompagnement des adhérents
- Participation aux débats sur l'environnement
- Les journées d'échanges de pratiques proposés
- Mâtiné d'information sur les actions environnementales "Les petit dej"
- Les rencontres régionales annuels du GRAINE
- Un accompagnement des acteurs de l'environnement pour l'élaboration de projet

❖ SEPANGUY



Logo de l'association SEPANGUY

L'association SEPANGUY: Société d'étude, de Protection & d'Aménagement de la Nature en GUYANE sur l'île de Cayenne, est une association loi 1901, à but non lucratif œuvrant pour la protection de l'Environnement en Guyane. Elle travaille en collaboration avec les divers acteurs de l'éducation à l'environnement en Guyane tels que le rectorat et le réseau GRAINE dont elle est adhérente. La SEPANGUY est la plus ancienne association œuvrant dans l'éducation à l'environnement sur le territoire Guyanais. Elle a été créée en 1964 par le Père Barbotin sous le nom de Société Zoologique*. C'est la plus ancienne structure de ce genre dans la région.

La SEPANGUY met en place de nombreuses animations dans les lycées, les collèges et les écoles à travers deux programmes essentielles, les programmes « déchets » et « eau ». Chaque programme est mené par un coordinateur et un animateur. L'association peut aussi accompagner les porteurs de projets de la conception jusqu'à la réalisation de leurs actions. La SEPANGUY les aide à mieux définir les objectifs de leurs projets et leur fournissent des conseils sur le déroulement de ceux-ci. Enfin ils mettent à profit leurs compétences professionnelles au cours de la réalisation du projet. Les porteurs de projets peuvent être des instituteurs, des professionnels, des élèves ou des étudiants.

Les projets pédagogiques suivis par la SEPANGUY peuvent faire l'objet de :

- Séances de préparation avec l'enseignant ou le porteur de projet
- Interventions en milieu scolaire (animations, expériences de recyclage ou de compostage, débats en classe...)
- Interventions en milieu ouvert (non scolaires, structures de loisirs, d'insertions, quartiers, etc.)
- Visites pédagogiques : quartiers, déchetterie, plate-forme de compostage.

Ces projets pédagogiques sont mis en place avec le porteur de projet. La SEPANGUY peut intervenir au cours de ce projet pour des animations en complément des séances proposées par le porteur de projet. L'association dispose également de matériel pédagogique qu'elle peut mettre à disposition des porteurs de projets.

*Société Zoologique : société concentrant ses activités sur l'étude des animaux.

➤ **Objectifs :**

- Étudier la nature en Guyane (flore, faune, milieu...)
- Préserver l'environnement et le cadre de vie
- Diffuser et vulgariser l'information relative au titre de l'association.

➤ **Missions :**

- Education à l'environnement
- Un travail de fond auprès des jeunes et du grand public
- La diffusion d'informations sur l'environnement
- Des expositions et la participation aux manifestations locales et nationales
- La réalisation d'animations et de sorties « découvertes des milieux naturels guyanais »
- Le suivi des espaces et des espèces
- Participation aux débats sur l'environnement et la veille écologique

➤ **Actions de l'association :**

- Promotion d'éducation à l'environnement
- Le suivi des espaces et des espèces
- Participation aux débats sur l'environnement et la veille écologique

➤ **Récapitulatif des animations menées dans l'éducation à l'environnement par SEPANGUY**

Thématiques des animations	<ul style="list-style-type: none"> - Programme eau et déchets - Programme biodiversité (fermé pour manque de financement)
Moyens pour la réalisation des animations	<p>Outils : documents, études, livres, posters et autres ouvrages sur la nature en Guyane.</p> <p>Financement : Subventions, fonds propres, ventes de produit (affiches, livrets..), prestations payantes en dehors du territoire de la CACL, dont, cotisations des adhérents, apport en nature par les bénévoles.</p>
Publics	La population Guyanaise
Professionnels en charge	<p>3 animateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BOUILLON Véronique - GASPARD Jeanne - BAUZA Jean-Luc
Nombre d'animation dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le thématique déchet, 38 projets suivis par an avec 4 animations par projet soit 152 animations. - Dans la thématique eau, 20 projets suivis par ans avec 4 animations par projet, soit 80 animations. - Animations sur le site du parc amazonien de Guyane, environ 4 tournées de 8 animations chacune. <p>Ce qui fait un total de 264 animations par an environs</p>
Territoire de réalisation des animations	Territoire défini par la CACL (6 communes de l'île de Cayenne)
Fonds versés pour l'éducation à l'environnement par an	En dessous de 250 000 euros par an (soit le plus bas décerné dans le domaine de l'éducation à l'environnement)

❖ Kwata



Logo de l'association KWATA

Créée en 1994 par le Ministère de l'Environnement, l'association Kwata est une association guyanaise d'étude et de protection de la nature, elle est membre de l'Union Mondiale pour la Nature (IUCN) et du comité français de l'Union Mondiale pour la Nature. Elle rassemble des individus passionnés et sensibilisés à la richesse et à la fragilité du patrimoine guyanais. Les programmes que l'association met en place sont adaptés aux besoins et aux problématiques du territoire.

➤ **Objectifs :**

- Protéger la faune sauvage
- Rassembler tous ceux qui sont sensibilisés à la richesse et la fragilité du patrimoine Guyanais

➤ **Missions :**

- Gestion des ressources naturelles
- Conservation des espèces menacées
- Actions écologiques et environnementales
- Sensibilisation à l'éducation à l'environnement

➤ **Actions de l'association**

- La gestion des ressources naturelles
- Les programmes de conservation des espèces menacées
- L'expertise écologique et environnementale
- La sensibilisation et l'éducation à l'environnement par le biais d'animations
- La gestion d'un site naturel

➤ **Récapitulatif des animations menées dans l'éducation à l'environnement par KWATA**

Thématiques des animations	Autour des thématiques "conservation" et "faune de Guyane", Kwata propose des animations dans les écoles.
Moyens pour la réalisation des animations	- plaquettes - posters - livres de vulgarisation - expositions - jeux éducatifs
Publics	Gestionnaires des espaces naturels, utilisateurs du milieu scolaire du 1er au 2nd degré, associations, centres aérés et tout type de structures de formation.
Professionnels en charge	Lucile Dudoignon chargée d'animation et de la vie associative.
Nombre d'animations dans l'année	Il se chiffre en nombre d'heures d'intervention ; Pour 17 classes 61 h d'animation dans l'année.
Territoire de réalisation des animations	Toute la Guyane
Fonds versés pour l'éducation à l'environnement par ans	30 000 euros par an

❖ CACL



Logos de la CACL

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) s'occupe d'un ensemble de domaines liés au développement du territoire guyanais tels que, la production et distribution d'eau potable, l'assainissement des eaux usées, la gestion des déchets, le développement économique et l'aménagement du territoire communautaire, la voirie intercommunale, le transport urbain, scolaire, le sport et la culture, le cimetière intercommunal et la fourrière animale. Dans le domaine de l'éducation à l'environnement la CACL apporte une aide technique aux associations ouvrant dans l'EEDD. Il leur prête du matériel afin de réaliser leurs actions. (ex : matériel pour effectuer un mayouri)

La CACL est dirigée par un conseil communautaire, composé de 30 élus issus des conseils municipaux des communes membres et désignés pour une durée de 6 ans. La gouvernance du Conseil communautaire s'organise autour d'une assemblée délibérative, d'un exécutif et plusieurs commissions. La CACL dispose d'une fiscalité propre qui lui garantit une grande autonomie d'action. La CACL a été créée le 9 juin 1997. Elle portait autrefois le sigle CCCL traduit par communauté de communes du centre littoral puis a changé de nom le 1er janvier 2012 pour adopter celui de communauté d'agglomération du centre littoral ou CACL.

Les communes de la CACL sont :

- Cayenne
- Remire-Monjoly
- Montsinéry-Tonnégrande
- Macouria
- Roura
- Matoury

➤ Missions :

- Favoriser le développement économique de la Guyane en agissant sur l'aménagement du territoire, le transport, l'équilibre social de l'habitat et de la politique de la ville
- Agir sur l'environnement et le cadre de vie (lutte contre les pollutions de l'air et contre les nuisances sonores), l'élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés, mise en place d'équipement funéraires, réalisation et gestion d'une fourrière animale.

➤ **Actions de l'association**

Depuis 1997 la CACL exerce la compétence de "Traitement et élimination des déchets". Elle assure la collecte et le traitement des déchets ménagers, encombrants et déchets verts d'environ 30 000 foyers de son territoire. Sont également compris les déchets des administrations et des entreprises.

La CACL participe au tri sélectif en transmettant à la population des conseils sur le tri des différents déchets et l'utilisation de la poubelle jaune par le biais de prospectus. Elle lance aussi une opération d'aide de 50% à l'achat de composteur et distribue des poubelles jaunes sur son territoire. Elle met à disposition des équipements pour encourager aux gestes de préservation de l'environnement (déchetterie, points d'apports volontaire, plateforme de compostage, aménagements collectifs...etc.). Les équipements de la CACL peuvent être mis à disposition de ceux qui veulent organiser un mayouri déchets (ramassage de déchets). Grâce à certains programmes d'accompagnement (prévention, éco-citoyenneté) et divers outils de sensibilisation, la CACL veille au respect et à la préservation des ressources naturelles. Elle organise des ateliers gratuits de compostage qui participent à la sensibilisation de la population aux gestes éco-citoyens. Cependant, la CACL ne mène pas de séances d'animation à proprement parler.

Bien qu'elle ne mène pas de projets d'animation, par ses différentes actions, la CACL est actrices de la protection de l'environnement en Guyane et veille à rendre les communes de son territoire actrice à leur tour. La CACL en partenariat avec "Vélo Club Guyanais" et le comité régional de cyclisme de la Guyane organise chaque année le Grand prix cycliste de l'environnement. Il s'agit de quatre jours dédiés au sport et à la protection de l'environnement.

➤ **Les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs d'organisme**

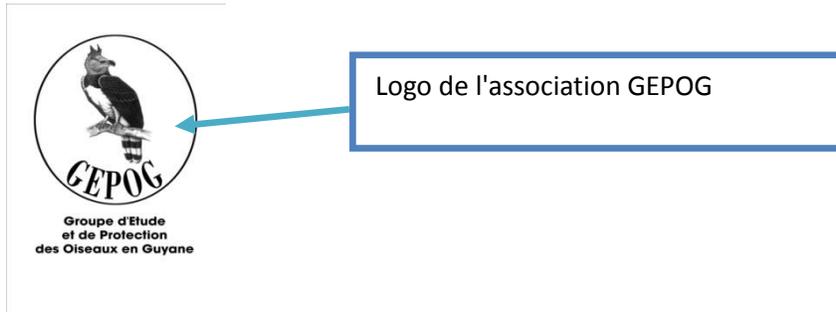
Les revenus financiers de la CACL dépendent des impôts locaux (ménages et entreprise), des sommes reçues des administrations publiques, des subventions et participations de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région, des produits, des taxes. En 2012 les recettes de la CACL étaient de 45.2 Millions.

Les dépenses de la CACL sont réparties en quatre catégories :

- Compensation reversée aux communes : 16 Millions €
- La gestion des déchets (collecte et traitement) : 12 Millions €
- Le transport scolaire : 11 Millions €
- Le transport urbain de voyageurs : 8 Millions €

Force est de constater que le budget alloué aux déchets fait partie des plus élevés de la CACL. Cependant, l'organisme ne mène pas d'animation, mais elle soutient financièrement et matériellement les associations qui en font.

❖ GEPOG



Le groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane ou GEPOG est une association œuvrant pour la protection de la nature. Il regroupe plus de 300 membres autour de valeurs communes : la connaissance et la conservation des oiseaux et des milieux qu'ils occupent. Le GEPOG a été créé en 1993 par des naturalistes. L'association se mobilise afin de promouvoir l'éducation à l'environnement à travers des projets et des sorties nature dans le but de faire découvrir aux jeunes générations la richesse du monde qui les entoure et de les sensibiliser à la protection du patrimoine naturel. C'est une association loi 1901. Le 1er juillet 2006, le GEPOG est devenu membre du FNE (France Nature Environnement, fédération qui rassemble près de 3 000 associations de protection de l'environnement en métropole et dans les outre-mer).

➤ Objectif :

- Eduquer et sensibiliser à l'environnement
- Améliorer la connaissance sur les oiseaux de Guyane
- Contribuer à leur protection

➤ Missions :

- Conservation et protection de l'environnement
- Transmission des connaissances sur les oiseaux
- Gestion des espaces naturelles
- Appui et conseil aux politiques et aux pouvoirs publics sur l'éducation à l'environnement
- Activité scientifique et études sur les oiseaux

➤ **Actions de l'association :**

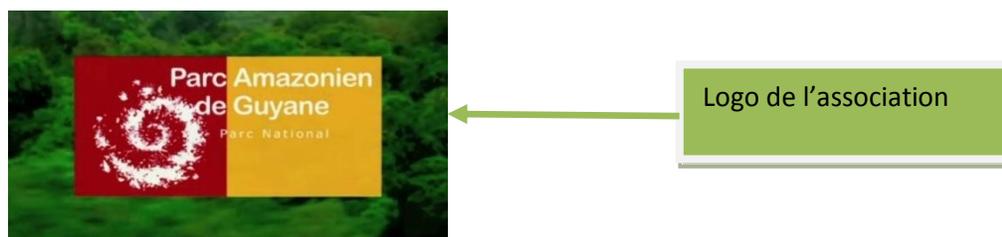
- Transmission des connaissances sur les oiseaux
- Gestion des espaces naturels et activité scientifique
- Appui et conseil aux politiques et aux pouvoirs public sur l'éducation à l'environnement
- Soirée GEPOG avec réflexions et débats sur l'environnement
- Protection des milieux naturels et éducation à l'environnement
- Sorties nature et animation sur le thème de l'éducation à l'environnement

➤ **Récapitulatif des animations menées dans l'éducation à l'environnement à GEPOG**

Thématiques des animations	- Biodiversité (oiseaux, dauphins), - Sensibilisation contre les actions ayant un impact négatif sur l'environnement (pollution, orpaillage)
Moyens pour la réalisation des animations	Supports vidéo, plaquettes de jeux, activités pédagogiques.
Publics	- Pour les activités scientifiques et la gestion des espaces : Professionnels, collectivités, associations. - Pour les sorties nature, les soirées GEPOG et les animations : L'ensemble de la population Guyanaise et les scolaires
Professionnels en charge	1 animateur nature
Nombre d'animation dans l'année	- 10 à 15 animations par an dans les écoles et les centres aérés. - 40 sorties nature par an.

Territoire de réalisation des animations	Sur Cayenne principalement
Fonds versés pour l'éducation à l'environnement par ans	Non communiqué

❖ **PAG**



C'est lors du premier Sommet de la Terre à Rio en 1992 que la France a exprimé sa volonté de créer un parc national en Guyane. Ce projet a été mis en place face à la disparition des forêts tropicales dans le monde. Le président François Mitterrand et les grands élus de Guyane (Elie Castor, président du Conseil général et Antoine Karam, président du Conseil régional) ont souhaité protéger une grande partie de la forêt amazonienne. Le PAG a alors été créé le 27 février 2007, par décret ministériel.

Les parcs nationaux sont administrés par des établissements publics nationaux qui ont été officiellement créés par la Loi du 22 juillet 1960. Ces établissements veillent à accorder une place au développement durable dans leurs actions.

Le parc amazonien de Guyane est administré par l'établissement public qui porte son nom, son siège se situe à Remire Montjoly. Il rassemble une multitude de territoires et de paysages qui concentrent une biodiversité exceptionnelle, ainsi qu'un riche patrimoine culturel. Il s'étend sur Maripa-Soula, Papaïchton, Camopi, Saul et Saint Elie. Afin de préserver la beauté de ces territoires, l'état met en œuvre des moyens spécifiques de protection.

➤ **Objectifs :**

- Préserver et valoriser la prodigieuse biodiversité qu'il abrite
- Préserver et valoriser les cultures amérindiennes, bushinengue et créoles
- Accompagner les communautés dans un développement durable, local, adapté et ce dans le respect des modes de vie

➤ **Missions :**

- Protéger les patrimoines naturels
- Connaître pour mieux gérer
- Accompagner le développement durable du territoire
- Préserver et valoriser les patrimoines culturels
- Sensibiliser pour préserver

➤ **Actions de l'association**

- Diffusion de connaissances au service du territoire
- Préservation des cultures et développement de la société et du cadre de vie
- Protection des patrimoines naturels
- Animation nature pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

➤ **Récapitulatif des animations menées dans l'éducation à l'environnement par le parc amazonien de Guyane**

Thématiques des animations	L'environnement, les ressources naturelles et la biodiversité, les déchets, la culture, l'eau et la santé ; l'alimentation, l'agriculture ou le bien-être
Moyens pour la réalisation des animations	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches animations et activités réalisées à partir d'animations existantes et adaptées aux territoires du sud - Matériel pédagogique (épuisettes, filets à papillons, etc.) - Des affiches, des livres ou livrets.
Publics	La population Guyanaise
Professionnels en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Sur Maripa Soula et Papaïchton, il existe une personne à temps plein spécialiste de l'animation, assistée de deux volontaires de service civique, et occasionnellement d'autres agents, soit environ 3.5 personnes à temps plein. - Sur Saül, il existe un agent à mi-temps spécialiste de l'animation, assisté occasionnellement d'autres agents, soit environ 0.75 personne à temps plein. - Sur Camopi, il existe un agent non-spécialiste de l'animation sur un ¼ de son temps, assisté de deux volontaires de service civique, et très occasionnellement d'autres agents (2.5 personnes à temps plein). <p>Soit au total, environ 8 personnes réellement impliquées pour un total de 7 temps pleins.</p>
Nombre d'animation dans l'année	Dans les communes de Maripa-Soula, Papaïchton, Saül, Camopi entre 120 et 150 animations.
Territoire de réalisation des animations	Dans les communes de Maripa-Soula, Papaïchton, Saül, Camopi.
Fonds versés pour l'éducation à l'environnement par ans	Les subventions sont de l'ordre de 30 000 €, les coûts de fonctionnement (hors salaires) de 15 000 €

❖ Analyse du travail des associations en Guyane

La présentation successive de ces différents acteurs à permis de nous rendre compte que, bien qu'ils travaillent tous pour le même objectif « protection de l'environnement » leur actions leurs techniques de travail et leurs moyens (budget) sont complètement différents. Nous remarquons que le domaine de l'éducation à l'environnement est très varié, ainsi les associations ne travaillent pas toutes sur les mêmes thématiques. Les animations peuvent porter sur des thèmes assez vastes comme la biodiversité, les déchets, la culture, l'eau et la santé. Les territoires de réalisation sont nombreux et touchent même les communes isolées telles que Saul ou Papaïchton. Concernant les moyens de réalisation, les associations créent une pluralité de jeux de maquettes et d'activités pédagogiques afin de réaliser leurs actions. Cependant le budget alloué pour la réalisation d'animations reste faible et les animateurs ne sont pas assez nombreux ce qui conduit à la suppression de projets, de programmes pédagogiques et de postes. En outre, le nombre d'animations effectuées chaque année par les associations est assez conséquent et la SEPANGUY est la structure la plus active dans ce domaine avec un total de 264 animations par an.

En choisissant des structures aussi différentes les unes que les autres, j'offre un regard complet sur la prise en charge de l'éducation à l'environnement dans le domaine de l'animation en Guyane. De plus je montre aussi, que bien que l'on travaille tous pour le même objectif on ne travaille pas de la même manière et on ne fait pas les mêmes actions. Ce n'est qu'en les présentant point par point que j'ai pu faire ressortir toutes ces différences. Les associations présentées plus haut ne sont pas les seules œuvrant dans l'éducation à l'environnement en Guyane. Bien qu'étant les structures les plus connues dans ce domaine, un bon nombre d'acteurs participent aux objectifs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Citons les nombreux porteurs de projets tels que les particuliers et les enseignants qui affluent chaque année vers les associations afin de créer des actions favorisant une sensibilisation à l'environnement (Notons que la plupart oriente leurs projets vers des sorties nature ou des séances d'animations). Mais il y a aussi :

- La fédération Guyane Nature Environnement qui regroupe les associations guyanaises agréées de protection de la nature et de l'environnement tels que GEPOG, KWATA et SEPANGUY. Elle influence les élus et les administrations sur la prise de conscience des problématiques environnementales. Elle est particulièrement attentive au respect des lois dans tous les domaines liés à l'environnement.
- L'association KWALA FAYA qui a pour objectif de promouvoir l'utilisation d'une source d'énergie locale, gratuite, propre et renouvelable.
- La fondation WWF (World Wildlife Fund) qui a pour but de promouvoir la protection de la faune, de ses habitats, de la nature en général. Son réseau international est présent dans 100 pays proposant 1200 programmes de protection de la nature.

iii. Interview de professionnels : Etats des lieux sur l'éducation à l'environnement en Guyane

Au cours de mes recherches, j'ai effectué diverses interviews avec des professionnels du GEPOG, de GRAINE GUYANE, DE KWATA, de PAG et de la SEPANGUY. Ces interviews se sont déroulées sur la base de huit questions. J'ai mis en commun les points de vue de chacun sur la prise en charge de l'éducation à l'environnement en Guyane et il en ressort une unité de parole dans la mesure où ils se rejoignent sur beaucoup de points.



La Guyane est un territoire riche de par son patrimoine naturel et sa biodiversité. Son climat équatorial permet l'évolution d'une pluralité d'espèces végétales et animales. Si l'on veut préserver cette richesse naturelle, il faut avant tout la faire connaître. C'est pourquoi l'éducation à l'environnement est une thématique plus qu'importante sur notre territoire. Malheureusement, la population guyanaise et en particulier les jeunes ne sont pas assez sensibilisés à la protection de l'environnement et n'ont que peu de connaissance sur les milieux naturels guyanais et sur les espèces qui les peuplent.

Le GEPOG tente de remédier à ce phénomène par le biais de projets, d'animations et de sorties nature qui participent à la transmission de connaissances sur la nature en Guyane. Monsieur Nyls de Pracontal (directeur du GEPOG) considère que les sorties nature sont des outils pertinents dans l'éducation à l'environnement, puisqu'ils permettent de retisser le lien que l'homme a perdu avec la nature. La sensibilisation est donc plus rapide et efficace. Cependant, on ne peut agir sur la préservation de l'environnement sans prendre en compte les politiques publiques mises en place sur le territoire guyanais. C'est pourquoi, les acteurs de l'EEDD se veulent aussi acteurs de leur territoire en essayant d'influer les pouvoirs publics dans la prise de décisions en accord avec les objectifs du développement durable.

*Voire annexe « Questionnaire d'entretien auprès des structures pour le mémoire »

Les actions des acteurs de l'EEDD couvrent une grande partie du territoire. Néanmoins, force est de constater qu'il y a un manque réel de structures travaillant dans la protection de l'environnement dans certaines communes de la Guyane, telles que Maripasoula, Saint Laurent, ainsi qu'à l'ouest et à l'est du département. Il existe aussi peu de personnes formées dans EEDD ce qui s'explique par le manque de formations présentes dans ce domaine. En effet, le BTS A Gestion et protection de la nature au lycée Matiti est la seule formation abordant la thématique de l'éducation à l'environnement en Guyane. La pérennisation des postes est faible dans ce domaine (les postes occupés ne subsistent pas) et la demande est supérieure à l'offre. Il y a aussi une profonde lacune financière qui concerne la plupart des structures de l'EEDD. En 2017 par exemple, la CTG (Collectivité Territoriale de la Guyane) A accordé au Graine une subvention s'élevant à seulement 15 000 euros ce qui reste faible pour ce genre de structure. De plus, le programme biodiversité qui œuvrait auparavant pour la protection de la faune et de la flore à la SEPANGUY a dû être abandonné faute de financement.

Sur le plan pédagogique, il y a une pluralité d'outils et de jeux créés chaque année cependant, certaines thématiques ne sont pas suffisamment exploitées. L'énergie par exemple fait partie des domaines les moins travaillés face à ceux de la biodiversité de l'eau et des déchets. En effet, certaines thématiques se révèlent complexes à aborder, les outils pédagogiques manquants et les professionnels insuffisamment formés afin de travailler sur celles-ci. Pour les professionnels du réseau Graine Guyane, l'animation devrait être au cœur de l'éducation à l'environnement. Elle favorise la pédagogie active en faisant le public participer à leur sensibilisation le rendant ainsi acteur de son apprentissage et de son cadre de vie. Elle permet donc une sensibilisation à long terme et plus efficace. Mme BOUILLON coordinatrice des programmes de l'EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) ajoute que l'animation est un outil pertinent et efficace pour promouvoir les objectifs de l'EEDD. Elle permet d'aller à la rencontre du public et de mettre en place des actions qui l'impactent et le sensibilisent à long terme. La SEPANGUY intervient auprès de publics divers dans les territoires définis par la CAACL (6 communes de l'île de Cayenne). Si les actions que mène l'association sont principalement à destination des scolaires, celles-ci peuvent toucher un plus large public. Les adultes ont un fort pouvoir décisionnel et un impact important sur la société, cependant ils ne sont pas suffisamment sensibilisés aux objectifs de l'EEDD. C'est pourquoi la SEPANGUY se donne pour mission d'orienter leur actions vers, les enseignants, les formations de service à la personne ainsi que les formations BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) en les aidant à mener des projets en accord avec l'environnement. En sensibilisant les professionnels ou les futurs travailleurs aux objectifs de l'éducation à l'environnement, la SEPANGUY les aide à introduire dans leurs actions un respect de la nature vers un développement durable, l'objectif étant d'atteindre les publics ayant la possibilité d'influencer le reste de la population à l'éco - citoyenneté.

Bien qu'il y ait de nombreux acteurs qui participent aux objectifs du développement durable, de manière générale, les pouvoirs publics et plus précisément les élus ne sont pas suffisamment sensibilisés à l'importance de l'éducation à l'environnement. Ils relayent souvent l'éducation à l'environnement aux scolaires, alors qu'il s'agit d'une thématique primordiale qui nous concerne tous, au vu des problématiques environnementales actuelles. Les personnalités munies de grandes fonctions décisionnelles sont souvent difficiles à atteindre et à sensibiliser. Les budgets étant restreints, les pouvoirs publics doivent faire des choix, ils axent alors les actions et les moyens en fonction de leur priorité. Il y a de réelles problématiques de développement en Guyane, c'est pourquoi la protection de l'environnement est souvent mise de côté. Il faut donc convaincre les décideurs du bien fondé de l'EEDD et leur montrer que le bien être et le développement d'un territoire passe aussi par le respect des objectifs du développement durable dans les projets. Cette sensibilisation auprès des pouvoirs publics peut passer par la mise en place d'actions de lobbying (stratégie permettant de faire pression sur les décideurs afin de les pousser à adhérer à une cause) par le biais d'actions d'éclat, de manifestations, de courriers et de pétitions. Il faudrait mettre en place plus d'infrastructures qui permettraient de promouvoir les objectifs du développement durable (par exemple, augmenter les centres d'éco-tri, mettre en place des vélibs, construire des bâtiments et des usines respectueuses de la nature). Enfin, il est primordial d'inciter la population à être actrice de son territoire en mettant en place des projets ambitieux et respectueux de la nature.

En somme, les perspectives des acteurs de l'EEDD sont de favoriser la création de structures œuvrant dans l'éducation à l'environnement et de changer l'image de celles-ci afin qu'elles soient mieux représentées. Mais aussi de sensibiliser les pouvoirs publics et les professionnels à l'importance d'inclure un respect de l'environnement vers un développement durable dans leurs pratiques. A l'instar de la COP 21 et des nombreuses actions menées en faveur de l'éducation à l'environnement, nous remarquons qu'un réel intérêt sur les problématiques environnementales commence à émerger bien qu'il reste encore du chemin à parcourir.

Chapitre trois : L'apport de l'animation sociale et socioculturelle

i. La place de l'animateur dans l'éducation à l'environnement : avantage et plus value

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un domaine constitué d'un ensemble d'acteurs. Parmi ceux-ci, nous pouvons trouver les professionnels de l'animation. Cette profession est bien souvent sous-estimée pourtant, elle constitue une force dans ce milieu. De ce fait, je tenterai d'évoquer les particularités de ce métier qui confirme la place de l'animateur dans le milieu de l'éducation à l'environnement.

- **Ancien militant et individu passionné**

Historiquement parlant, l'animateur social et socioculturel est avant tout un ancien militant. Ainsi, il se montre engagé dans ce qu'il fait. Il est prêt à défendre toutes les causes qui méritent qu'on s'y occupe. Cette fonction de lutte est très utile dans le milieu de la protection de l'environnement. En effet, les problématiques environnementales ne sont pas assez prises en compte par les pouvoirs publics. La société dans laquelle nous vivons a besoin de professionnels suffisamment engagés et passionnés afin de devenir des portes parole pour défendre les causes environnementales de notre planète. En tant qu'ancien militant, l'animateur essaie d'avoir un impact sur la politique sociale et le développement économique ainsi, il est promoteur de changements sociaux.

La passion est la qualité principale de l'animateur, celle-ci lui permet de continuer d'agir et de croire en ce qu'il fait même quand tout s'y oppose. Cette passion, il sait la communiquer et la revendiquer ce qui fait aussi de lui un excellent outil pour la sensibilisation des publics

- **Les riches méthodes d'intervention de l'animation sociale et socio culturelle**

Une technique d'intervention peut être définie comme un ensemble de savoir-faire influencé par des règles précises donnant lieu à des actions et des pratiques. Afin d'être efficace, le travailleur social suit une méthodologie précise qui lui permet d'intervenir face à une situation ou un problème.

Tout d'abord, il s'inspire du réel afin d'établir un diagnostic précis des manques et des besoins d'un territoire. Etant formé à la méthodologie de projet, il élabore des actions efficaces et adaptées au contexte. Il cherche à mettre en œuvre ses actions en s'appuyant sur une collaboration avec un ensemble d'acteurs et de partenaires. Enfin, il évalue son projet afin d'en mesurer les résultats et de mener une réflexion sur les éléments à réajuster. De ce fait, la méthodologie de travail d'un animateur fait de lui un excellent moteur pour les projets environnementaux. Notons qu'une action environnementale est pertinente quand dès le début elle a été menée en rapport avec un bon diagnostic de territoire. Etant un homme de terrain, l'animateur identifie rapidement les problématiques du contexte culturel, social et économique dans lequel il se trouve. Ainsi les projets environnementaux qu'ils mèneront seront forcément adaptés aux contextes. De par sa profession, il sait faire preuve d'organisation, de rigueur et de discernement. Si les causes environnementales méritent d'être

portées, elles doivent être défendues comme il se doit, par des acteurs munis d'une passion sans faille mais aussi d'une bonne méthodologie. En ce sens, les méthodes d'intervention que possède l'animateur, font de lui un excellent outil pour la protection de l'environnement.

- **Un professionnel polyvalent**

L'animateur est amené à travailler dans des domaines divers en contact avec une multitude de publics tout en œuvrant dans des structures variées. Ainsi, il se doit d'être polyvalent afin de mener des actions efficaces en fonction du contexte. Cela lui demande non seulement d'avoir une bonne connaissance des milieux mais aussi des publics. Tout en saisissant les différentes problématiques de la société l'animateur apprend à travailler avec un ensemble de professionnels. Cette polyvalence fait de lui un professionnel efficace et facilement adaptable. Il peut prendre le rôle de conseiller face à des publics fragiles, d'animateur de loisir avec les publics de la petite enfance, de militant dans les domaines de la protection de l'environnement et d'accompagnateur pour promouvoir l'insertion sociale des individus. Le domaine de la protection de l'environnement a besoin de professionnels polyvalents ayant une bonne connaissance des milieux associatifs mais aussi des différents publics. La polyvalence de l'animateur lui permet non seulement de séduire et de sensibiliser différents publics mais aussi de mener des actions aussi diverses que pertinentes. Ainsi un animateur est multitâche, il possède des compétences et des fonctions diverses.

- **Une force dans la sensibilisation des publics**

L'objectif premier de l'éducation à l'environnement est de sensibiliser les publics à la protection de la nature et de leur permettre d'acquérir des gestes éco citoyens. L'animateur est un outil important dans ce domaine. Par ses actions, il va à la rencontre des publics en mettant en place de nombreuses séances d'animation. Il anime des groupes par une pédagogie active et les aide à devenir acteur d'un projet mais aussi messenger de celui-ci. Ces fonctions d'animateur lui demandent des qualités comme la patience, l'écoute, le dynamisme, l'impartialité, l'empathie, la pédagogie et la bienveillance. Grâce à ses qualités, l'animateur devient une force dans la sensibilisation des publics. Comme nous l'avons dit plus haut, avant d'être un animateur de groupe, c'est aussi un coordinateur de projets ce qui lui permet de mettre des actions visant une sensibilisation à long terme.

- **Un professionnel créatif et curieux**

L'animateur est créatif et curieux ce qui l'amène à mener des projets innovants dans le cadre de l'éducation à l'environnement. Sa curiosité le pousse à se documenter sur diverses thématiques, ainsi il rassemble une multitude de connaissances qui lui permettant d'innover dans le cadre d'un projet et de faire évoluer ses pratiques professionnelles. Les compétences artistiques que possèdent certains animateurs, les amènent à créer une multitude de jeux, d'activités pédagogiques et d'affiches qui se révèlent être très efficaces dans les actions de sensibilisation. Ainsi sa curiosité et sa capacité à innover font d'un animateur un acteur efficace dans la création de projets pour la protection de l'environnement

ii. Expérience personnelle dans ce domaine

Mon stage à la SEPANGUY

Durant 6 semaines, du 18 janvier au 26 février 2016, j'ai effectué un stage à l'association SEPANGUY. Située sur l'île de Cayenne, cette association œuvre dans la protection de l'Environnement. Il s'agissait là de ma première expérience dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Pendant mon stage j'ai été accompagnée par Mme Véronique Bouillon, coordinatrice des programmes pédagogiques d'éducation à l'environnement. Ces 6 semaines de stage ont été rythmés par de l'observation et de la participation. J'ai choisi ce stage car je me sentais concernée par les missions de cette association. Je trouve qu'il est important de lutter pour les causes environnementales car elles promeuvent la préservation de notre riche patrimoine guyanais. Tout au long de ce stage j'ai mené de multiples animations en collaboration avec ma tutrice. A travers le thématique déchet, nous avons mené des actions dans des établissements scolaires tels que les écoles primaires et les collèges.

Grâce à ce stage, j'ai été formée à la méthodologie de projet, ce qui m'a permis par la suite de mener mon propre projet sur le thème du gaspillage alimentaire à l'école élémentaire Phinéra Horth de Cayenne. Ce projet s'inscrivait dans l'activité générale de SEPANGUY qui œuvre à mener des actions incitant à préserver l'environnement et à réduire nos déchets. Le gaspillage alimentaire produisant beaucoup de déchets chaque année, il est donc important d'agir par la mise en place d'actions concrètes auprès de la population. L'objectif général de mon action était de sensibiliser les tous petits au gaspillage alimentaire afin de réduire les déchets alimentaires au sein de cette école. J'ai donc mené une séance d'animation d'une heure sur la thématique gaspillage alimentaire par le biais de jeux et d'activité pédagogique que j'ai créés.

Ce stage de 6 semaines m'a permis de découvrir le milieu professionnel d'un animateur et de mieux comprendre et connaître les capacités nécessaires à l'exercice de cette profession, telles que le sens du contact, la bienveillance, et la capacité de travailler en groupe. J'ai aussi pu améliorer ma capacité d'écoute, d'autocritique et d'adaptation. J'ai appris qu'un animateur peut faire face à des imprévus, c'est pourquoi il lui faut bien gérer son temps et être organisé.

Au cours de ce stage j'ai réalisé beaucoup de travaux manuels pour la création d'outils et de jeux pédagogiques. Tout cela m'a permise d'acquérir des compétences manuelles qui me seront utiles lors d'activités artistiques que je mènerai dans le cadre mon futur métier. J'ai amélioré mes capacités rédactionnelles, et augmenté mes connaissances pédagogiques grâce à la réalisation de fiches pédagogiques et de recherches documentaires. J'ai compris combien il est important d'adapter son langage et ses actions en fonction du public, afin de favoriser une sensibilisation efficace et à long terme. J'ai pu affiner mes connaissances sur la méthodologie de projet et sur le fonctionnement d'une association.

Grâce à cette expérience j'ai gagné en maturité sur le plan personnel et professionnel, j'ai appris ce qu'est le sens des responsabilités dans le milieu professionnel, ainsi que l'importance de savoir travailler en autonomie. Ce stage m'a beaucoup apporté et m'a sensibilisée à jamais sur la protection de l'environnement. Il m'a aussi conduite à écrire ce mémoire. Mon expérience dans le domaine de l'animation me permet de confirmer qu'il s'agit d'un des meilleurs outils pour sensibiliser le public à la protection de l'environnement. C'est par ce moyen que l'on arrive le mieux à toucher les cœurs et sensibiliser les consciences. C'est pourquoi je souhaiterais plus tard être actrice de l'EEDD en orientant mon futur métier dans l'animation sur l'éducation à l'environnement.

** Voir annexe exemple d'une « fiche d'animation type sur l'éducation à l'environnement »*

** Voir annexe présentation du projet de stage « Gaspillage alimentaire »*

iii. Solutions et recommandation

L'évolution des sociétés a fait émerger de nombreuses problématiques environnementales. Comme nous l'avons vu plus haut, la Guyane souffre de ce phénomène et doit trouver des solutions afin d'y faire face. Cependant nous remarquons que la population guyanaise en général n'est pas suffisamment sensibilisée à la protection de son environnement. Quant aux pouvoirs publics s'ils semblent ne pas ignorer les dangers qui planent sur l'écosystème guyanais, les problématiques de développement sont si intenses qu'ils relayent parfois au second plan la création de projet pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Afin de remédier à la situation et créer une population consciente des problématiques environnementales, l'éducation nationale devrait inclure des matières et des modules d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles, les lycées et les universités. Ainsi, les élèves seraient sensibilisés à la thématique « protection de l'environnement » dès leur plus jeune âge et jusqu'à leur sortie d'études. A leur entrée dans la vie active, ils deviendraient des éco-citoyens responsables car ils auront compris l'importance qu'il y a à avoir un comportement favorable à la nature. De plus, ces différents modules leur permettraient d'emmagasiner des connaissances sur la faune et la flore guyanaise. En découvrant les richesses du patrimoine guyanais ils seront plus enclins à le protéger.

Ce type de projet demande non seulement des moyens concrets mais aussi l'appui des politiques. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs de l'EEDD et la population guyanaise doivent s'évertuer à sensibiliser et convaincre les pouvoirs publics qu'ils ont tout intérêt à soutenir ce type de projet pour le bien être des générations futures. Ceci peut se faire par des mobilisations, des campagnes de signature et de lettres ou encore des conférences.

Conclusion

Ce mémoire s'intéressait à la prise en charge de l'éducation à l'environnement par l'animation sociale et socioculturelle en Guyane. Il apportait donc une réflexion sur la place de l'animation dans le travail effectué par les acteurs de l'EEDD, tout en mettant en lumière les failles de celui-ci. En Guyane, les problématiques environnementales sont nombreuses, c'est pourquoi un bon nombre d'associations utilisent l'animation sociale et socioculturelle afin de favoriser la formation de citoyens responsables et respectueux de leur environnement. Bien que l'animation soit un outil pertinent permettant une sensibilisation à long terme à travers l'éducation à l'environnement, celle-ci n'est pas suffisamment reconnue par les pouvoirs publics et se heurte à de nombreux obstacles. Le manque de moyens et de financement accordé par l'Etat ne permet pas aux acteurs de l'EEDD d'innover dans les projets. Des programmes consacrés à l'éducation à l'environnement ferment, des postes sont supprimés, et des projets sont refusés.

Cependant malgré le manque de moyens, l'ensemble des associations en Guyane fournissent un travail remarquable et de qualité dans l'éducation à l'environnement et reconnaissent la part importante de l'animation dans ce domaine. Les nombreuses recherches documentaires effectuées et ma propre expérience professionnelle dans l'éducation à l'environnement m'ont permise de comprendre que si l'animation n'est pas suffisamment valorisée par les pouvoirs publics celle-ci est primordiale dans le champ d'actions de l'EEDD. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement doivent continuer de mener une réflexion sur les moyens possibles qui permettront de sensibiliser et d'influencer les politiques à une meilleure prise en charge de l'EEDD.

Cependant, au vu des précédentes crises sociales en Guyane ayant émergées à cause des nombreuses problématiques de développement impactant sur le territoire, comment donc convaincre l'Etat que l'éducation à l'environnement fait lui aussi partie des domaines importants dont il faut s'occuper. Comment amener les pouvoirs publics à allouer plus de moyens et de budget à l'EEDD quand ceux-ci font face à une société en crise. Et enfin comment redorer l'image des animateurs dans ce domaine. Si ces problématiques ne sont pas encore résolues, elles font l'objet de plus en plus de débats. Ainsi, l'animation sociale et socioculturelle dans le domaine de l'environnement pourra peut être un jour occuper la place qui lui revient de droit.

Bibliographie

- COQUIDE Maryline, LANGE Jean-Marc, 13 oct. 2010, « *Education à l'environnement en France : éléments de situation et questions curriculaires* »
- POYRAZ Mustafa, Agora débats/jeunesses Année 2004 Volume 35 Numéro 1 pp. 76-87, article sur cairne « *Mutation de l'animation socioculturelle* »
- BLANCODONI Patrick, doctorant à l'Université de Lyon III, formateur à l'IUFM de Lyon, 2004, Orpaillage, pollution et problèmes sanitaires : l'exemple de la Guyane française
- GODIN Solene, 2012, « *Guyane: "L'orpaillage clandestin a un impact écologique majeur"* »
- URGELLI Benoît, 2006, « *Les objectifs de l'éducation à l'environnement et au développement* », selon Michel Haignerelle. aces.ens-lyon.fr
- URGELLI Benoît, 2007 « *Histoire internationale de l'éducation relative à l'environnement* »
- Jazz, les échelles du plaisir, 2013, « *L'émergence de l'animation socioculturelle (années 1960)* »
- Animateur sociale et socioculturelle Onisep, fiche métier. « www.onisep.fr › Secteurs › Fiches métier
- GRAINE CENTRE « *qu'est ce que l'éducation à l'environnement* »
- GRAINE CENTRE, 2013 « *Historique de l'Education à l'Environnement* »
- GRAINE Rhône-Alpes, 2007 « *Histoire de l'EEDD en France* »
- adequations.org, 2008 « *Définitions : l'éducation à l'environnement et au Développement Durable* »
- INSEE, 2016, « *Définition du développement durable* »
- La Toupie, 2007 « *Définition du développement durable* »
- www.sepanguy.com
- www.cacl-guyane.fr
- <https://www.kwata.net/>
- www.gepog.org/
- www.parc-amazonien-guyane.fr
- <https://fr-fr.facebook.com> « *Présentation ADNG* »
- JEAN PIERRE Ornella, 2016, Rapport de stage 1er année

Annexe

- I. Exemple d'une fiche d'animation type sur l'éducation à l'environnement
- II. Présentation du projet de stage « Gaspillage alimentaire »
- III. Questionnaire d'entretien auprès des structures pour le mémoire
- IV. Document GRAINE RHÔNE-ALPES, 2007 « *Histoire de l'EEDD en France* »

I. Exemple d'une fiche d'animation type sur l'éducation à l'environnement

Niveau : classe ULIS TFC (Collège Paul Kapel)

Porteur de projet : Patrice Gros-Desormeaux (enseignant)

Matériel : outils SEPANGUY

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves à la protection de leur environnement
- Favoriser des pratiques positives et eco-responsables
- Connaître les différents types de collecte présents sur le territoire
- Faire la promotion du « geste poubelle » dans son environnement
- Rendre les élèves acteurs de la sensibilisation de leurs camarades

Déroulé de la séance :

- **Etape 1 : recueillir les représentations, apporter des connaissances, réaliser l'impact de ces comportements**

Outils Méthodologiques : Jeux créés par Jean Pierre Ornella

Animatrice en charge de l'activité : Jean Pierre Ornella

Temps : 20 min

Logistique : feuille de brouillon.

Déroulement :

- Trois équipes de 4 personnes vont devoir écrire sur un papier les mots que leur évoquent les termes donnés :
- On attribua un thème à chaque équipe:
 - 1^{er} équipe : Déchets
 - 2^{eme} équipe : Environnement
 - 3^{eme} équipe : Tri et recyclage
- Les bouts de papiers seront recueillis puis lus devant la classe, une petite discussion pourra être menée sur les différents thèmes
- Au cours du jeu, si une équipe éprouve des difficultés l'animateur sera en droit de les aider

- Etape 2 : le territoire / connaître son environnement

Outils Méthodologiques : Le trajet de ma poubelle

Temps : 15mn

Animatrice en charge de l'activité : Véronique Bouillon

Déroulement :

Demander aux élèves s'ils connaissent des actions qui sont faites en Guyane pour sauvegarder l'environnement. Puis effectuer le jeu « trajet de ma poubelle » qui permet d'identifier les différents trajets que prend une poubelle avant d'arriver à la décharge.

- Etape 3 : les problématiques et alternatives

Temps : 15mn

Animatrice en charge de l'activité : Jean Pierre Ornella

Déroulement :

Séparer la classe en trois, donner à chacun des groupes un lot d'images (15 images positives et 15 images négatives) puis leur demander de choisir une image où il y a de la pollution, puis une image où il y a un respect de l'environnement et leur demander d'expliquer pourquoi ils ont choisi ces images. (L'expérience peut être renouvelée plusieurs fois)

Dans un deuxième temps, leur demander quels seraient les gestes qui leur permettraient d'éviter la pollution. (Recyclage, compostage ect.)

- Etape 4 : Synthèse – 5min

Faire une synthèse de la séance en mettant en avant les connaissances acquises lors de la séance.

Commentaire : En règle générale, les séances d'animations menées dans l'éducation à l'environnement respectent une méthodologie précise. Les séances commencent toujours par un recueil de représentation afin d'évaluer les connaissances des élèves sur le sujet à traiter. Les activités qui suivent peuvent être diverses et variées mais doivent toujours avoir une suite logique et être fidèle à la thématique choisie tout en ayant des objectifs raisonnables mais pertinents. L'ensemble de la séance doit être adapté au niveau des élèves.

II. Présentation du projet de stage « Gaspillage alimentaire »

Il s'agit d'une séance d'animation faisant partie du projet gaspillage alimentaire. J'ai créé et mené ce projet dans le cadre de mes études universitaires.

Date et heure : Mercredi 24 Février 2016 de 8h30-9h30 (1h)

Public : Classe de Grande section

Lieu : École élémentaire Phinéa Horth. (Directeur : M. . Beuze)

Objectif de la séance:

- Sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire
- Montrer comment réduire le gaspillage alimentaire en trouvant des astuces avec les élèves

Déroulement :

- **Étape 1: Recueil des perceptions**

Temps : 15 minutes

Déroulement :

A l'aide d'un imagier demander aux élèves ce qu'est le gaspillage alimentaire et quels sont les cas où on retrouve du gaspillage alimentaire, puis mettre les images correspondantes au tableau. Ils devront dire pour chacune d'elle s'il s'agit d'un cas de gaspillage alimentaire.

- **Étape 2: Trouver des solutions face au cas de gaspillage alimentaire**

Temps : 15 minutes

Déroulement :

Raconter 4 histoires où il y a un cas concret de gaspillage alimentaire. Pour chaque cas demander aux élèves pourquoi a t'on jeté de la nourriture, est ce qu'il y a du gaspillage alimentaire et les encourager à trouver des solutions pour éviter ce gaspillage, Les 4 histoires devront traiter de cas de gaspillages alimentaires, tels que:

- Critère esthétique : Jeter de fruits ou des légumes mal formés, un fruit mal formé ou tacheté ne veut pas forcément dire qu'il ne peut pas être consommé.

- Acheter beaucoup : Quand on achète trop de produits, il arrive que l'on n'ait pas le temps de les utiliser, ils finissent par se périmé, et par être jetés. Il est donc préférable d'acheter raisonnablement.
- Préparer trop de nourriture ou s'en servir trop : On finit par ne pas consommer toute la nourriture, il faut donc préparer en fonction des plats à servir et ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre
- Jeter un plat périmé ou avancé

Pour chaque histoire il faut demander aux élèves « Pourquoi selon eux, il ya eu du gaspillage alimentaire aux cours de cette histoire et comment l'éviter ? »

Par exemple La nourriture gaspillée aurait pu servir à nourrir les pauvres et les affamés, à nourrir des animaux de compagnie et à faire du compost. Mais on peut aussi acheter moins, se servir moins de nourriture, manger la nourriture avant qu'elle ne se périmé.

- **Étape 3 : Réaliser l'impact du gaspillage alimentaire sur l'environnement**

Temps : 15 minutes

Déroulement :

Présenter les étapes de fabrication du pain à travers plusieurs images dans le désordre

- Séparer la classe en groupes, donner à chaque groupe un lot de cartes
- Chaque groupe devra placer les cartes de façon à retrouver les étapes de production du pain dans le bon ordre.
- Finir par une synthèse du jeu, en leur expliquant que ces étapes ont demandé beaucoup d'énergie et de ressources. Ainsi, faire du gaspillage en jetant du pain reviendrait à faire peu de cas de toutes les ressources qui ont été nécessaires à sa fabrication.

- **Étape 4: Synthèse**

Montrer que c'est notre rôle à tous de lutter contre le gaspillage alimentaire.

III. Questionnaire d'entretien auprès des structures pour le mémoire

Les entretiens ont été effectués face à face avec des associations œuvrant dans l'éducation à l'environnement, l'une d'entre elles a été contactée par email.

Je suis une étudiante en DUT Carrières sociales, j'effectue une étude de terrain sur le thème de "l'Éducation à l'Environnement". Afin d'étayer mon rapport, pourriez vous répondre aux questions suivantes :

- 1) Qui sont vos partenaires financiers et vos partenaires techniques ?
- 2) Quels ressources pédagogiques ou supports utilisez vous afin d'effectuer vos actions ?
- 3) Sur quel thématique effectuez vous vos animations et pour quel public ?
- 4) Quels sont les moyens de réalisation ? (es: jeux pédagogiques etc.)
- 5) Quels sont les professionnels en charges des animations dans votre structure et combien sont-ils à effectuer cette fonction ?
- 6) Combien d'animation effectuez-vous dans l'année et quel sont les territoires de réalisation ?
- 7) A combien s'élèvent les fonds versés pour l'éducation à l'environnement par an dans votre structure ?
- 8) Enfin pourriez-vous me donner votre point de vue sur la prise en charge de l'éducation à l'environnement en Guyane ainsi que l'importance qu'il y a à effectuer des animations sur ce thème.